



SOMMAIRE

Un peu d'histoire	p. 7
Comment fonctionne l'ONU.	p. 14
Le « système » des Nations Unies	p. 24
À quoi servent les Nations Unies?	p. 28
Combien coûtent les Nations Unies?	p. 40
Les Nations Unies aujourd'hui et demain. ...	p. 43
Adresses utiles	p. 46
Lexique	p. 47

Dans la vie quotidienne de l'Organisation, l'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat.



OÙ TRAVAILLE L'ONU ?

Le siège de l'ONU est à New York (États-Unis) depuis 1947, mais l'Organisation possède aussi deux Offices très importants à Genève (Suisse) et à Vienne (Autriche), ainsi que de grands programmes et services à Nairobi (Kenya), Addis-Abeba (Éthiopie), Bangkok (Thaïlande), Amman (Jordanie) et Santiago (Chili).

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'ONU est le plus grand employeur de spécialistes linguistiques au monde. Au sein des services linguistiques de l'ONU, on trouve de nombreux interprètes, traducteurs, éditeurs, rédacteurs de procès-verbaux, terminologues, assistants aux références multilingues, préparateurs de copies et correcteurs d'épreuves.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Dans un grand nombre de pays, surtout dans les régions en développement, des Coordonnateurs Résidents des Nations Unies supervisent les programmes de coopération technique et d'aide humanitaire.

Dans de nombreuses capitales, l'ONU a également des centres d'information chargés de faire connaître l'Organisation au grand public, aux milieux socioprofessionnels et aux médias.

Les États, de leur côté, accréditent des ambassadeurs auprès des Nations Unies. Aidés par des équipes de diplomates et d'experts, ces « représentants permanents » participent tout au long de l'année aux travaux de l'Organisation. Ils sont rejoints, au moment des grands débats et des conférences « au sommet », par leurs chefs d'État ou de gouvernement ou par des ministres spécialisés.

QUELLES LANGUES PARLE-T-ON À L'ONU ?

Les langues officielles de l'ONU sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Dans toutes les réunions officielles, l'interprétation simultanée des discours ainsi que la traduction des documents de travail sont assurées dans ces langues.



Siège de l'ONU à New York.

M. António Guterres (Portugal) a succédé à M. Ban Ki-moon (Corée) le 1^{er} janvier 2017.

En 2004, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, le nomme Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés (HCNUR) à Genève. Il occupe cette fonction pendant deux mandats de cinq ans.

Il a été Premier ministre du Portugal de 1995 à 2002, période au cours de laquelle il a joué un rôle de premier plan dans l'action internationale engagée pour mettre fin à la crise du Timor Leste.

De 1981 à 1983, M. Guterres a été membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, où il a présidé la Commission des migrations, des réfugiés et de la démographie.

M. Guterres est né à Lisbonne en 1949. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Instituto Superior Técnico. Il parle couramment le portugais, l'anglais, le français et l'espagnol.



Trygve Lie
(Norvège)
1946-1952.



Dag Hammarskjöld
(Suède)
1953-1961.



Sithu U Thant
(Birmanie)
1961-1971.



Kurt Waldheim
(Autriche)
1972-1981.



Javier Pérez de Cuéllar
(Pérou)
1982-1991.



Boutros Boutros-Ghali
(Égypte)
1992-1996.



Kofi A. Annan
(Ghana)
1997-2006.



Ban Ki-moon
(Corée)
2007-2016.



António Guterres
(Portugal)
Depuis
janvier 2017.

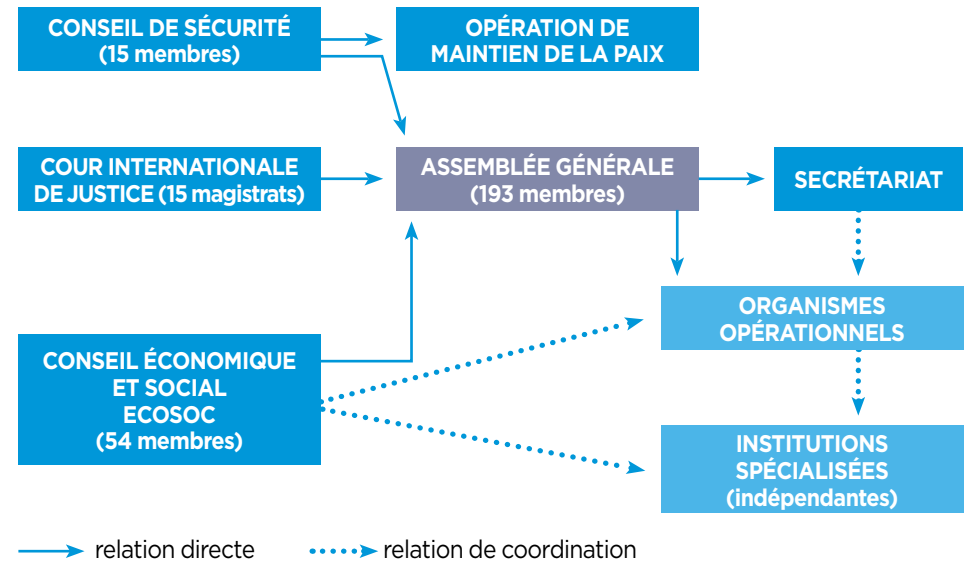
LES ORGANISMES OPÉRATIONNELS

Au fil des années, depuis la fondation de l'ONU, un certain nombre d'organismes opérationnels ont été créés, en plus du Secrétariat, spécialement conçus pour agir directement dans tous les pays (le plus souvent des pays en voie de développement) où une intervention urgente est nécessaire.

Ils sont dotés chacun d'un organe de décision et d'un budget qui leur sont propres, mais leur chef et leur personnel restent soumis à l'autorité du Secrétaire général des Nations Unies. Les principaux sont: le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR); le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF); le Programme Alimentaire Mondial (PAM); le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP); le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).



LE « SYSTÈME » DES NATIONS UNIES (STRUCTURE SIMPLIFIÉE)



À quoi servent les Nations Unies ?

UNE ACTION INTERNATIONALE

Le système des Nations Unies paraît complexe : la communauté internationale a été amenée à « inventer » au fur et à mesure les moyens de faire face aux problèmes qui se présentaient. Pour retenir l'attention de l'opinion mondiale, l'ONU convoque de grandes conférences chargées d'élaborer des programmes d'action recommandés à la fois aux États membres de l'Organisation et à l'ONU elle-même. Ainsi, depuis les années 90, des réunions internationales se sont tenues sous les auspices des Nations Unies. Les grands problèmes auxquels l'humanité tout entière doit faire face aujourd'hui y ont été abordés et des solutions recherchées.

Citons, par exemple, les conférences ou les sommets mondiaux sur : la société de l'information, (Genève 2003 et Tunis 2005), le microcrédit, (Halifax, Canada 2006 et Bali 2008), la francophonie (Bucarest 2006), la finance sociale et solidarité (Québec 2008), le sommet de la Fao (Rome 2008), la 14^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2008). Toutes ces conférences internationales, auxquelles les États sont représentés par des ministres et souvent par les chefs d'État eux-mêmes (d'où leur nom de sommets), établissent les priorités pour le XXI^e siècle.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Avec le temps, certains grands problèmes ont été largement résolus, comme celui de la décolonisation (un processus dans lequel l'ONU a souvent joué un rôle moteur) qui a permis à plus de 80 nations d'accéder à l'indépendance.



Les grandes questions internationales sont discutées en premier lieu au siège de l'ONU par ses instances politiques : Assemblée générale, ECOSOC, Conseil de sécurité.



Depuis plus de cinquante ans, les Nations Unies sont intervenues et continuent d'intervenir dans tous les domaines où les États membres ont eu besoin de coopérer ou de recevoir une aide de la communauté internationale. Aujourd'hui, l'ONU concentre surtout ses efforts dans quatre grands secteurs : le maintien de la paix, l'action humanitaire, le développement économique et social, les droits de l'homme.

LE MAINTIEN DE LA PAIX

Jusqu'à la fin des années 80, les Nations Unies ont été souvent paralysées par la « Guerre froide », entre les nations occidentales et l'ex-bloc soviétique. La plupart des initiatives importantes mettant en cause les intérêts des grandes puissances étaient bloquées par le droit de veto de l'un ou l'autre de ses cinq membres permanents.

Malgré tout, l'ONU a pu jouer un rôle important dans l'arrêt de la guerre au Congo (1964), dans le conflit entre l'Iran et l'Irak (1988) ou encore dans le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan (1989). Elle a également aidé à désamorcer des crises aiguës, comme celles de Berlin (1949), de Cuba (1962) ou du Moyen-Orient (1973).

Avec la fin de la Guerre froide, un nouvel esprit de coopération entre les grandes puissances, leur permet de s'entendre plus rapidement sur les interventions de l'ONU. En cas de conflit, elles unissent désormais plus facilement



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les Nations Unies ont aussi joué un rôle majeur dans la lutte contre l'apartheid*, jusqu'à l'avènement en 1995 d'un régime démocratique et non racial en Afrique du Sud.



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les pays développés ont accru leur aide publique au développement de 66 % entre 2000 et 2014, atteignant 135,2 milliards de dollars.

LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Le développement durable a été défini pour les Nations Unies en 1989 par Mme Gro Harlem Brundtland – alors ancienne Premier ministre de Norvège et future Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (1998-2003) – comme «le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Le processus vise à concilier l'écologique, l'économique et le social en établissant une sorte de «cercle vertueux» entre ces priorités. Popularisé par le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, le développement durable est désormais une préoccupation universelle.

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont le nom utilisé pour les 17 objectifs établis par les États membres des Nations Unies adoptés en septembre 2015. Ils remplacent les Objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) créés en 2000 et qui se sont terminés en 2015. Ils définissent les cibles à atteindre d'ici 2030.

Les Objectifs de développement durable sont les suivants:

Objectif n° 1 – Éliminer l'extrême pauvreté; une personne sur cinq dans les pays en développement vit avec moins de 1 dollar par jour.

Objectif n° 2 – Éliminer la faim; assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Objectif n° 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge; notamment éliminer les décès évitables des enfants de moins de cinq ans, mettre fin à l'épidémie de VIH/SIDA.

Objectif n° 4 – Assumer l'accès à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Objectif n° 5 – Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser les femmes et les filles.

Objectif n° 6 – Garantir l'accès à l'eau et assurer une gestion durable des ressources en eau.

Objectif n° 7 – Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.

Objectif n° 8 – Promouvoir une croissance économique soutenue et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Objectif n° 9 – Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'industrialisation.

Objectif n° 10 – Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

Objectif n° 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Objectif n° 12 – Établir des modes de consommation et de production durables.

Objectif n° 13 – Prendre d'urgence des mesures contre les changements climatiques et leurs répercussions.

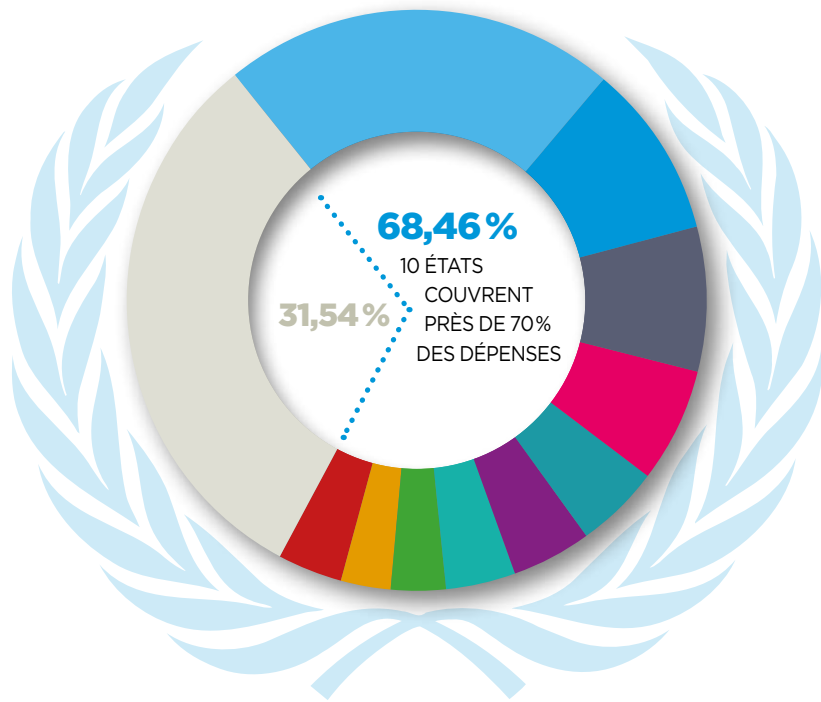
Objectif n° 14 – Conserver et exploiter de façon durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

Objectif n° 15 – Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification.

Objectif n° 16 – Paix, justice et Institutions efficaces; notamment en réduisant partout dans le monde toutes les formes de violence, de maltraitance et en promouvant l'état de droit.

Objectif n° 17 – Renforcement des partenariats pour la réalisation des objectifs; notamment dans le domaine des finances, de la technologie, du commerce, des questions culturelles.





États-Unis (22%), le Japon (9,70%), la Chine (7,92%), l'Allemagne (6,34%), la France (4,86%), le Royaume-Uni (4,46%), le Brésil (3,82%), la Russie (3,10%), le Canada (2,92%) et l'Australie (3,34%).

LE BUDGET ANNUEL DES PROBLÈMES FINANCIERS

Régulièrement, les Nations Unies rencontrent des difficultés financières considérables. Certains gouvernements tardent à s'acquitter en temps voulu de leurs obligations, ce qui oblige fréquemment les organisations à prendre des mesures d'austérité budgétaire.

De ce fait, l'ONU et les autres organisations du système des Nations Unies sont souvent obligées de couper dans les programmes pourtant très attendus par les pays et les populations bénéficiaires. Elles doivent aussi, tout comme les entreprises du secteur privé, réduire fréquemment leur personnel.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Lorsque les États contributeurs sont classés selon le montant mis à la charge de chaque citoyen, on s'aperçoit que la situation est différente : c'est ainsi que la contribution d'un Américain est de 1,11 dollar par an et celle d'un Français de 1,41 dollar.

Les Nations Unies, aujourd'hui et **demain**

Rarement les peuples de la terre ont mis autant d'espoir et de rêve dans une organisation mondiale. Le 50^e anniversaire des Nations Unies et le Sommet du millénaire ont été l'occasion de dresser de multiples bilans et de tracer les voies de l'avenir.

LES LIMITES DE L'ACTION

Des critiques sont souvent formulées, mais n'oublions pas que les « performances » des Nations Unies dépendent en premier lieu de la volonté politique des États membres, bien plus que du Secrétaire général et de ses services. Par exemple, les États membres les plus riches donnent aux programmes et aux organisations du système des Nations Unies des ressources financières spéciales pour aider les pays les plus pauvres. Mais la plupart du temps, ils préfèrent donner directement à ces pays une aide encore plus importante, souvent pour y renforcer leur influence politique : ceci limite nécessairement les ressources dont disposent les organisations internationales. Il existe aussi des domaines où les gouvernements ac-



En 2001, l'ONU et son Secrétaire général ont reçu le prix Nobel de la Paix. Dans le passé, en cinq occasions, des programmes et des organisations du système des Nations Unies ont également reçu cette haute distinction : les Forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix (1988), le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (1954 et 1981), l'Organisation internationale du travail (1969), l'UNICEF (1965), l'Agence internationale de l'énergie atomique, Mohamed el-Baradei (2005) et le GIEC & Al Gore (2007).

ADRESSES UTILES

Les Nations Unies : www.un.org

Centre régional d'information des Nations Unies (UNRIC)
Rue de la Loi 155
Bloc C2, 7^e et 8^e étage
1040 Bruxelles - Belgique

info@unric.org
+ 32 2 788 84 84
+ 32 2 788 84 85

www.unric.org

Facebook: **ONU Belgique - Luxembourg**

LEXIQUE

APARTHEID

politique de ségrégation systématique des gens de couleur qui, dans l'ancien régime d'Afrique du Sud, étaient séparés des Blancs en toutes circonstances.

BONS OFFICES

intervention d'une personne qui a reçu pour mission de tenter de régler un différend.

COMMISSION

groupe de délégués qui se réunit pour discuter de questions spécifiques et préparer des résolutions.

CONSTITUTION

loi fondamentale d'une nation ou d'une organisation, qui énonce les grands principes de droit qui s'imposent à tous et détermine l'organisation des pouvoirs. La Charte est la constitution des Nations Unies.

CONVENTION

accord international portant sur un sujet spécifique.

DIPLOMATIE MULTILATÉRALE

conduite de négociations, ou d'autres relations, impliquant la participation de plusieurs États.

GÉNOCIDE

extermination systématique d'un peuple, d'un groupe national, ethnique ou religieux.



MÉDIATION

recherche d'un accord ou d'une réconciliation entre adversaires.

ORGANES SUBSIDIAIRES

comités spécialisés dans un domaine particulier, chargés de préparer les décisions ou les recommandations de l'organe principal qui les a constitués à cet effet.

POUVOIR SUPRANATIONAL

pouvoir qui serait placé au-dessus de l'autorité des États.

RÉSOLUTION

texte par lequel un organe des Nations Unies transmet ses décisions (dans le cas du Conseil de sécurité) ou ses recommandations (Assemblée générale, ECOSOC) aux États membres et aux organisations du système des Nations Unies.

SESSION

période de l'année pendant laquelle il est tenu une série de réunions d'un organe particulier.